

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'ÉNERGIE DU BAS-SAINT-LAURENT

Procès-verbal de la vingt-huitième rencontre de la Régie intermunicipale de l'énergie du Bas-Saint-Laurent qui a eu lieu le 17 décembre 2020, à 13h30 par ZOOM

PRÉSENCES

M. Michel Lagacé, président RIÉBSL, représentant de la MRC de Rivière-du-Loup
M. Bertin Denis, VP 1 RIÉBSL, représentant de la MRC des Basques
M. Gervais Darisse, représentant la MRC de Kamouraska
M. Andrew Turcotte, représentant de la MRC de La Matanie
Mme Chantale Lavoie, représentante de la MRC de La Matapédia
Mme Guylaine Sirois, représentante de la MRC de Témiscouata
M. Francis St-Pierre, représentant de la MRC de Rimouski-Neigette
M. Bruno Paradis, VP 2 RIÉBSL, représentant de la MRC de La Mitis
Mme Martine Bruneau, représentante de la Première Nation Wolastoqiyik Wamspekek

AUTRES RESSOURCES

M. Jean-François Thériault, consultant, LBA Stratégies conseils
Mme Mélodie Mondor, secrétaire-trésorière RIÉBSL, DG CRDBSL
M. Mario Lavoie, ressource-conseil, DG MRC de La Matapédia
M. Marcel Moreau, ressource-conseil, DG MRC de la Mitis
M. Jean-Charles Ledeuil, responsable des finances CRDBSL
Mme Mélissa Fillion, adjointe administrative CRDBSL

1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le quorum étant atteint, M. Michel Lagacé souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

2. LECTURE ET ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR

M. Michel Lagacé procède à la lecture de la proposition d'ordre du jour.

2020-12-17-001

Mme Guylaine Sirois propose que l'ordre du jour soit adopté.

- 1. Ouverture de la rencontre et vérification du quorum**
- 2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour**
- 3. Adoption du procès-verbal du 25 août 2020**
- 4. Projet 1 200 MW supra régional**
- 5. État des lieux Roncevaux**
 - 4.1 Suivi de projet
 - 4.2 Réorganisation corporative Boralex / autorisation de la cession (résolution)
- 6. État des lieux Nicolas-Riou**
 - 5.1 Suivi de projet
 - 5.2 Réorganisation corporative de Nicolas-Riou / Autorisatio de la cession (résolution)
- 7. Transition énergétique – Suivi mandat Nergica**
- 8. Compétence solaire**
 - 8.1 Présentation du plan d'action et suivi des démarches MAMH
 - 8.2 Octroi d'un mandat d'accompagnement (résolution)
- 9. Distributions possibles**
 - 9.1 Encaissements de Roncevaux et Nicolas-Riou
 - 9.2 Distributions possibles aux membres décembre 2020 (résolution)
 - 9.3 Redevances territoriales
- 10. Administration et finances**
 - 10.1 Comptabilité RIÉBSL (résolutions)
 - 10.2 Commanditaire principal du colloque de l'AQPER
 - 10.3 Nomination représentant au CA de Roncevaux Commandité Limité (départ Mario Lavoie)
- 11. Affaires diverses**
- 12. Prochaine rencontre**
- 13. Levée de l'assemblée**

M. Michel Lagacé mentionne que les propositions seront à l'unanimité, à moins qu'un administrateur s'oppose, ce qui nécessitera un vote.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 25 AOÛT 2020

2020-12-17-002

Mme Guylaine Sirois propose l'adoption du procès-verbal du 25 août 2020 tel que déposé.

4. PROJET 1 200 MW SUPRA RÉGIONAL

M. Michel Lagacé mentionne que les renouvellements et prolongations des CAÉ des projets éoliens débutés plus à l'est devront être faits et que les deux détenteurs privés sont Innergex et Northland Power. Il propose que lors du renouvellement, un partenariat égalitaire avec les partenaires publics soit étudié. M. Bertin Denis propose que cette demande soit adressée aux ministres Julien, Proulx et Legault, ainsi qu'aux détenteurs actuels.

2020-12-17-003

M. Bruno Paradis propose que tous renouvellement ou prolongation de contrat d'approvisionnement ou de production d'électricité soient consentis d'après des partenariats d'actionariat égalitaire avec les partenaires communautaires de la RIÉBSL et de la RIÉGIM et que les redevances territoriales soient majorées à la hauteur des prix consentis en 2014, soit 5 000\$ par MW.

5. ÉTAT DE LIEUX RONCEVAUX

5.1 SUIVI DE PROJET

Une rencontre du CA de Roncevaux s'est tenue dans laquelle les résultats trimestriels, les états financiers et les performances du parc ont été présentés. M. Jean-François Thériault souligne une excellente année pour le parc qui se termine avec une hausse par rapport au budget.

5.2 RÉORGANISATION CORPORATIVE BORALEX / AUTORISATION DE LA CESSION (RÉSOLUTION)

M. Jean-François Thériault souligne avoir reçu un avis officiel de Boralex annonçant une réorganisation interne vers une compagnie à parties liées. Les vérifications d'usage ont été faites et tout semble conforme. Plusieurs documents ont été déjà été signés par les administrateurs, mais il est cependant possible que d'autres documents doivent être signés. Il propose que M. Michel Lagacé et Mme Mélodie Mondor soient désignés comme signataires dans l'éventualité où il faudrait réagir promptement.

2020-12-17-004

Considérant les éléments présentés, il est entendu :

- Que la RÉGIE-BSL et Roncevaux BSL inc. ont reçu l'avis de cession conformément aux conventions de partenariat.
- Que Mélodie Mondor, Secrétaire-trésorière ou Michel Lagacé, Président (ci-après les « Signataires autorisés ») reçoivent l'autorisation et la directive de négocier, de finaliser, de signer et de remettre, pour le compte de la Régie-BSL l'ensemble des documents utiles à cette réorganisation.
- Qu'à titre d'actionnaire unique de Roncevaux BSL inc., la Régie-BSL autorise celle-ci, par le biais des Signataires autorisés, à négocier, finaliser, signer et remettre, pour le compte de Roncevaux BSL inc. l'ensemble des documents utiles à cette réorganisation.

6. ÉTATS DES LIEUX NICOLAS-RIOU

6.1 SUIVI DE PROJET

Le budget sera respecté avec un léger surplus par rapport aux bénéfices et aux distributions encaissées.

6.2 RÉORGANISATION CORPORATIVE DE NICOLAS-RIOU / AUTORISATION DE LA CESSION (RÉSOLUTION)

M. Jean-François Thériault explique que pour Nicolas-Riou, EDF a également procédé à une réorganisation interne à une entité leur appartenant. En conformité avec les conventions de partenariat, EDF avise la Régie qu'elle cédera les parts qu'elle détient dans le projet Nicolas-Riou au bénéfice d'une filiale qu'elle détient à 100%. Le tout est fait sous la supervision et l'accompagnement d'une firme légale. Cette réorganisation est souhaitée de la part de EDF pour des raisons corporatives de la maison mère en France.

2020-12-17-005

Considérant les éléments présentés, il est entendu que :

- La RÉGIE-BSL a reçu l'avis de cession conformément aux conventions de partenariat.
- Que Mélodie Mondor, secrétaire-trésorière ou Michel Lagacé, président (les « Signataires autorisés ») reçoivent l'autorisation et la directive de négocier, de finaliser, de signer et de remettre, pour le compte de la Régie-BSL l'ensemble des documents utiles à cette réorganisation.

7. TRANSITION ÉNERGÉTIQUE – SUIVI MANDAT NERGICA

M. Jean-François Thériault explique que le mandat donné par la RIÉBSL et la RÉGIM est démarré et que le dépôt du plan de travail est prévu en début d'année 2021 pour s'assurer de la conformité des livrables. Un suivi sera fait en temps et lieu.

8. COMPÉTENCES SOLAIRES

8.1 PRÉSENTATION DU PLAN D'ACTION ET SUIVI DES DÉMARCHES MAMH

M. Jean-François Thériault explique que des démarches ont été faites au MAMH par Simon Deschênes de la RIÉGIM afin de sonder la réceptivité d'une demande d'octroi de compétence solaire. La réponse semble favorable. Des précisions sur les étapes ont été apportées par le MAMH pour obtenir cette nouvelle compétence.

8.2 OCTROI D'UN MANDAT D'ACCOMPAGNEMENT (RÉSOLUTION)

Afin de poursuivre les démarches dans le cadre d'un dépôt de projet d'intérêt public ou d'un changement de compétence générale, Osler devra être mandaté pour agir à titre de procureur dans ce dossier.

2020-12-17-006

M. Michel Lagacé propose conjointement avec la RÉGIE-GIM de mandater Osler pour agir à titre de procureur pour le dépôt du projet de Loi privé, où la présentation d'un changement législatif le cas échéant et de poursuivre les démarches auprès du cabinet de la ministre du MAMH.

9. DISTRIBUTIONS POSSIBLES

9.1 ENCAISSEMENTS DE RONCEVAUX ET NICOLAS-RIOU

M. Jean-François Thériault mentionne que les encaissements annuels totaux ont été supérieurs au budget.

9.2 DISTRIBUTIONS POSSIBLES AUX MEMBRES DÉCEMBRE 2020 (RÉSOLUTION)

Les encaissements de fin d'année permettent de proposer une distribution additionnelle de 2 millions de dollars aux partenaires en 2020, soit 200 000 \$ chacun. Les sommes seront versées au début de l'année 2021 et les MRC veilleront à leur répartition.

9.3 REDEVANCES TERRITORIALES

M. Jean-François Thériault précise qu'un léger ajustement au niveau des redevances territoriales de l'ordre de 2 062 \$ doit être fait afin de se conformer au taux réel d'indexation. Un montant de 206 \$ par partenaire sera donc issu des redevances territoriales dans la prochaine distribution.

2020-12-17-006

Mme Guylaine Sirois propose qu'en raison des encaissements à venir des parcs de Roncevaux et de Nicola-Riou, une distribution additionnelle aux partenaires de la Régie soit faite, pour un total de 2 millions de dollars, soit 200 000 \$ par partenaire. De ce montant, 206 \$ seront issus des redevances territoriales.

10. ADMINISTRATION ET FINANCES

10.1 COMPTABILITÉ RIÉBSL (RÉSOLUTIONS)

M. Michel Lagacé demande à ce que M. Jean-Charles Ledeuil et Mme Mélodie Mondor soient autorisés à signer tous les documents de Revenu Québec, ainsi que ceux de l'Agence du revenu du Canada au nom de la Régie et pour Roncevaux BSL Inc. Il mentionne également que l'ensemble des services administratifs de la Régie seront rapatriés au plus tard le 1er janvier 2022 au CRD et que les modalités de transfert seront mises en place durant l'année 2021.

2020-12-17-007

M. Gervais Darisse propose que M. Jean-Charles Ledeuil et Mme Mélodie Mondor soient désignés comme représentant auprès de Revenu Québec, ainsi que ceux de l'Agence du revenu du Canada au nom de la Régie intermunicipale de l'énergie du Bas-Saint-Laurent.

À titre d'actionnaire unique de Roncevaux BSL inc., la Régie-BSL autorise que M. Jean-Charles Ledeuil et Mme Mélodie Mondor soient désignés comme représentant auprès de Revenu Québec, ainsi que de l'Agence du revenu du Canada au nom de Roncevaux BSL inc.

2020-12-17-008

M. Gervais Darisse propose que les services administratifs de la Régie soient transférés au CRD à partir du 1er janvier 2022.

10.2 COMMANDITAIRE PRINCIPAL DU COLLOQUE DE L'AQPER

Afin d'appuyer officiellement la décision prise par voie électronique.

2020-12-17-009

M. Andrew Turcotte propose que l'Alliance de l'Est soit le commanditaire principal du colloque de l'AQPER.

10.3 NOMINATION REPRÉSENTANT DU CA DE RONCEVAUX COMMANDITÉ LIMITÉ (DÉPART MARIO LAVOIE)

M. Michel Lagacé souligne le départ à la retraite de M. Mario Lavoie, personne-ressource pour la Régie-BSL, administrateur du Conseil d'administration de Roncevaux Commandité Limité et représentant de la Régie-BSL au comité de liaison du parc éolien Roncevaux. Il salue son excellent travail et sa précieuse contribution. M. Lagacé mentionne que dans le cadre du parc éolien Roncevaux et à titre d'actionnaire de Roncevaux Commandité Limité, la Régie-BSL a le pouvoir exclusif de désigner un membre du conseil d'administration du Commandité et que suite au départ de M. Lavoie, une autre personne devra être désignée par la Régie-BSL.

2020-12-17-0010

M. Gervais Darisse propose que Mme Chantale Lavoie remplace M. Mario Lavoie au CA de Roncevaux Commandité Limité et qu'elle siège au comité de liaison.

11. AFFAIRES DIVERSES

Aucun point n'est ajouté.


12. PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre sera précisée ultérieurement. M. Michel Lagacé mentionne toutefois qu'une rencontre pour statuer sur la stratégie d'approche pour le renouvellement des contrats des parcs éoliens dans l'est sera tenue en janvier.


13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2020-12-17-011

L'ordre du jour étant épuisé, M. Bruno Paradis propose la levée de la rencontre.



Michel Lagacé, président



Mélodie Mondor, secrétaire-trésorière